

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 AOUT 2020

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'initiative de son Président pour réfléchir principalement à une possible réouverture du club dans le respect des contraintes sanitaires imposées.

Sont présents Loïc Sallé – Jacques Amiot – Yolande Huault – Jean-Pierre Barrau – Dany Chevillard – Chantal Gouraud – Martine Guindeuil – Raymonde Leylavergne – Bernard Plumé -

Un point est d'abord fait sur la participation du club aux forums d'Avoine et de Chinon . Chantal et Yolande pour Chinon, Loïc et Martine pour Avoine y confirment leur présence . Jacques , finalement disponible, sera également présent aux côtés de Chantal et Yolande. Si des visiteurs devaient montrer leur intérêt pour l'apprentissage du bridge, il y aurait lieu alors de faire le point sur la disponibilité des formateurs du club. Loïc indique que dans le cas d'une nécessité avérée il pourrait être fait appel à un joueur de Saumur mais que ce dernier facture sa prestation.

Cette information ne déclenche pas l'enthousiasme des membres du C.A. Affaire à suivre donc !

Réouverture du club : elle est subordonnée à une observance stricte des consignes figurant dans le " guide sanitaire de reprise " - version 5 du 20 juillet 2020 – émis par la F.F.B.

Un protocole va être soumis à l'approbation de l'autorité municipale . Il reprendra les exigences ou recommandations du guide sanitaire.

D'ores et déjà on peut dire que l'exigence de distanciation entre chaque table contraint le club à n'offrir aux joueurs que 5 tables et donc de limiter à 20 les inscriptions qui seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Dès lors qu'il aura été validé par la Mairie, une date d'ouverture du club qui pourrait être seconde quinzaine de septembre sera arrêtée et les adhérents informés par un courriel , lequel précisera les nouvelles modalités de fonctionnement des tournois.

La date du 21 octobre est retenue pour la tenue de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire

J.P. Barrau